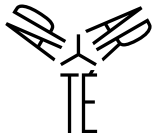


FRANÇOIS COUPERIN

NATIONS

LES TALENS LYRIQUES CHRISTOPHE ROUSSET





LES TALENS
LYRIQUES CHRISTOPHE
ROUSSET

Enregistré par Little Tribeca du 7 au 13 septembre 2017 dans la Galerie Dorée de la Banque de France.

Les Talens Lyriques remercient chaleureusement Monsieur François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France, Monsieur Emmanuel Rocher, son chef de cabinet, ainsi que toutes les équipes de la Banque de France pour leur soutien à l'enregistrement.

Direction artistique : Nicolas Thelliez

Prise de son, montage, mixage et mastering : Ignace Hauville

Accord : 400 Vallotti

English translation by Mary Pardoe

Photo © cargocollective.com/vermeesch-E. Larrayadiou (p. 14-15)

Les Talens Lyriques sont soutenus par le Ministère de la Culture, la Ville de Paris et le Cercle des Mécènes. L'Ensemble remercie ses Grands Mécènes : la Fondation Annenberg / GRoW – Gregory et Regina Annenberg Weingarten et Madame Aline Foriel-Destezet.

Les Talens Lyriques sont depuis 2011 artistes associés, en résidence à la Fondation Singer-Polignac.



MAIRIE DE PARIS



GRoW
ANNENBERG

FONDATION
Singer-Polignac

BANQUE DE FRANCE

AP197 Little Tribeca | Les Talens Lyriques ©© 2018 [LC] 83780

1 rue Paul Bert, 93500 Pantin, France

apartemusic.com lestalenslyriques.com

FRANÇOIS COUPERIN

(1668-1733)

LES NATIONS

(1726)

LES TALENS LYRIQUES

GILONE GAUBERT-JACQUES, GABRIEL GROSBARD violon

JOCELYN DAUBIGNEY, STEFANIE TROFFAES flûte

JOSEP DOMENECH, THOMAS MERANER hautbois

EYAL STRETT basson

ATSUSHI SAKAI viole de gambe

LAURA MÓNICA PUSTILNIK théorbe

CHRISTOPHE ROUSSET clavecin et direction

Premier Ordre « La Française »

1. Sonade *Gravement – Gaiement – Rondement – Gaiement – Gravement
Vivement – Air : Gracieusement – Gaiement* 6'31
Suite :
2. Allemande *Sans lenteur* 4'08
3. Première Courante *Noblement* 1'34
4. Seconde Courante *Un peu plus vite* 1'26
5. Sarabande *Gravement* 2'49
6. Gigue *Gaiement* 1'17
7. Chaconne ou passacaille *Modérément – Vif et marqué* 2'54
8. Gavotte 0'53
9. Menuet 1'10

Second Ordre « L'Espagnole »

10. Sonade *Gravement et mesuré – Vivement – Affectueusement – Légèrement
Gaiement – Gaiement – Air tendre – Vivement et marqué* 8'23
Suite :
11. Allemande *Gracieusement* 3'05
12. Première Courante *Noblement* 1'53
13. Seconde Courante *Un peu plus vivement* 1'49
14. Sarabande *Gravement* 3'22
15. Gigue lourée *Modérément* 2'29
16. Gavotte *Tendrement, sans lenteur* 1'00
17. Rondeau *Affectueusement* 3'09
18. Bourrée *Gaiement – Double de la bourrée précédente* 1'29
19. Passacaille *Noblement et marqué – Vivement et fort* 4'25

Troisième Ordre « L'Impériale »

20. Sonade <i>Gravement – Vivement et marqué – Gravement et marqué Légèrement – Rondement – Vivement</i>	10'22
Suite :	
21. Allemande <i>Sans lenteur</i>	2'53
22. Première Courante	1'53
23. Seconde Courante <i>Plus marqué</i>	1'41
24. Sarabande <i>Tendrement</i>	3'16
25. Bourrée <i>Gaiement</i>	0'38
26. Gigue <i>D'une légèreté modérée</i>	1'13
27. Rondeau <i>Gaiement</i>	2'28
28. Chaconne	5'30
29. Menuet	0'57

Quatrième Ordre « La Piémontaise »

30. Sonade <i>Gravement et rondement – Vivement – Gravement Vivement et marqué – Air : Gracieusement – Second Air Gravement et marqué – Légèrement</i>	8'55
Suite :	
31. Allemande <i>Noblement et sans lenteur</i>	2'54
32. Première Courante	1'47
33. Seconde Courante <i>Un peu plus gaiement</i>	2'03
34. Sarabande <i>Tendrement</i>	3'54
35. Rondeau <i>Gaiement</i>	2'37
36. Gigue <i>Affectueusement, quoique légèrement</i>	2'05

LES NATIONS

SONADES; et Suites de SIMPHONIES
EN TRIO.

*En quatre Livres Séparés; pour la Comodité
des Académies de Musique;
Et des Concerts particuliers.*

PAR

MONSIEUR COUPERIN.

*Organiste de la Chapelle du ROY; ordinaire
de la Musique de la Chambre de sa MAJESTÉ,
pour le Clavecin &c.*

Prix en blanc 10^{tt}
pour les quatre parties.

A PARIS.

Chés L'AUTEUR au coin de la rue neuve des bons Enfans,
proche la place des Victoires.
Le Sieur BOWIN à la Règle d'or, rue Saint Honoré,
vis-à-vis la rue des Bourdonnois.

Avec Privilége du Roy.

1726.

Gravé par L. Hué.

Les Nations de Couperin ou les styles réunis

François Couperin fait partie de ces compositeurs ayant appartenu à de grandes dynasties de musiciens, pour la plupart organistes et clavecinistes : depuis l'arrière-grand-père Mathurin, le grand-père Charles, les oncles Louis et François, le père Charles jusqu'à la fille Marguerite-Antoinette, le neveu Armand-Louis et l'arrière-petite-nièce Céleste-Thérèse. Outre son œuvre monumentale pour le clavecin (environ 250 pièces), François Couperin a laissé de nombreuses pièces religieuses (motets, leçons de ténèbres, messes pour orgue), un répertoire important de musique de chambre et quelques airs.

En 1726, Couperin publie son quatrième recueil de musique de chambre, intitulé *Les Nations. Sonades ; et Suites de Simphonies en Trio. En quatre livres séparés pour la Comodité des Académies de Musique ; et des Concerts*

particuliers. Ces quatre « concerts » sont constitués chacun d'une sonate et d'une suite de danses et chacun porte un titre : *La Française, L'Espagnole, L'Impériale* et *La Piémontaise*. Comme souvent chez Couperin, le titre des œuvres, en particulier dans ses pièces de clavecin, questionne l'auditeur. L'appellation *Les Nations* se rapporte évidemment aux pièces du recueil, mais aussi au fait que les styles italien et français sont délibérément réunis, le premier dans le genre de la sonate venue d'Italie, le second dans la suite de danses, tradition pleinement française. On peut également s'interroger sur les titres des concerts eux-mêmes qui n'interfèrent pas sur l'écriture, d'autant plus que l'on sait que les sonates qui ouvrent chacun des concerts, pour trois d'entre elles (la troisième sonate *La Convalescente*¹ est plus tardive), sont des reprises d'anciennes compositions datant pour

1. Le manuscrit de *La Convalescente* a été découvert récemment, copié en 1714 par le violoniste Johann Georg Pisendel et conservé à la Sächsische Landesbibliothek-Staats-und-Universitätsbibliothek de Dresde. Voir Lucinde Braun, « Quelques Manuscrits répandus dans le monde ». *La Convalescente*, sonate en trio de François Couperin, *Revue de musicologie*, 96/2 (2010), p. 473-481.

la plupart d'une trentaine d'années plus tôt et portant des titres différents des *Nations*, à savoir *La Pucelle*, *La Visionnaire* et *L'Astrée*. Question d'époque pour ces références : *L'Astrée*, le célèbre roman d'Honoré d'Urfé dont La Fontaine tira une « tragédie » mise en musique par Colasse en 1691, *La Pucelle*, la toute première sonate bien nommée tout comme *La Visionnaire* !

En effet, ces sonates composées quasiment dans le secret ont attendu bien longtemps leur publication. Dans son « Aveü de l'Auteur au Public » présidant à l'édition des *Nations*, Couperin raconte :

Il y a quelques années déjà qu'une partie de ces Trios a été composée [...]. La première sonade (*sic*) de ce recueil fut aussi la première que je composai et qui ait été composée en France. L'histoire même en est singulière. Charmé de celles du Signor Corelli, dont j'aimerais les œuvres tant que je vivrai, ainsi que les ouvrages français de Monsieur de Lulli, j'hasardai d'en composer une, que je fis exécuter dans le concert où j'avais entendu celles de Corelli. Connaissant l'âpreté des Français pour les nouveautés étrangères, sur toutes choses, et me défiant de moi-même, je

me rendis, par un petit mensonge officieux, un très bon service. Je feignis, qu'un parent que j'ai, effectivement, auprès du Roi de Sardaigne, m'avait envoyé une sonade d'un nouvel auteur italien. Je rangeai les lettres de mon nom, de façon que cela formât un nom italien que je mis à la place. La sonade fut dévorée avec empressement ; et j'en tairai l'apologie. Cela cependant m'encouragea. J'en fis d'autres et mon nom italianisé m'attira, sous le masque, de grands applaudissements. [...] J'ai comparé ces premières sonades avec celles que j'ai faites depuis, et n'y ai pas changé ni augmenté grand-chose. J'y ai joint seulement de grandes suites de pièces auxquelles les sonades ne servent que de préludes, ou d'espèces d'introductions.

Les quatre sonates sont en trio, comme celles des quatre premiers opus de Corelli. Les mouvements (de six à huit) se succèdent librement, s'enchaînant le plus souvent l'un à l'autre. Couperin recourt à une terminologie française soit pour qualifier le caractère ou le *tempo* (*Gravement*, *Gaiement*, *Lentement*), soit pour doter certains mouvements d'une touche typique (*Air tendre*). L'écriture oscille entre les styles italien et français, dans ses effets les plus spécifiques. Le premier est présent dans

les mouvements d'ouverture graves teintés d'expressifs chromatismes, les rythmes incisifs, les sections fuguées, les giges *alla Corelli* (*La Française, La Piémontaise*) ou la sicilienne aux harmonies recherchées (*L'Espagnole*), le développement contrapuntique, les notes répétées. Couperin reste fidèle à l'esthétique française dans la structure, binaire ou en rondeau, des airs aux courtes mélodies sans complication. Seule, *L'Impériale* est proche dans le temps de la composition des suites, comme en témoigne le mouvement fugué final extrêmement élaboré.

Les suites de danses sont réglées selon la succession fixée depuis la fin du XVII^e siècle : allemande, courante (par couples), sarabande et gigue. D'autres mouvements (chaconne, passacaille, gavotte, menuet, bourrée) agrémentent cette structure de base. Ces danses s'enchaînent naturellement aux sonates, Couperin ayant encore une fois l'art de ménager subtilement les différentes manières, justifiant ainsi bien le titre de *Nations* donné à son œuvre.

Catherine Cessac

Couperin's *Les Nations*, a subtle combination of styles

François Couperin was one of those composers who belonged to a great dynasty of musicians, mostly organists and harpsichordists: from his great-grandfather Mathurin, his grandfather Charles, his uncles Louis and François, and his father Charles to his daughter Marguerite-Antoinette, his nephew Armand-Louis and his great-great-niece Céleste-Thérèse, with whom the family died out in 1860. In addition to his monumental output for the harpsichord (some two hundred and fifty pieces), François Couperin left many sacred vocal works (motets, *Leçons de ténèbres*, organ masses), a fairly large repertoire of chamber music, and a number of secular songs.

In 1726 Couperin published his fourth collection of instrumental chamber works, under the title *Les Nations. Sonades et Suites de*

Simphonies en Trio. En quatre livres séparés pour la Comodité des Académies de Musique Et des Concerts particuliers. Its four *ordres* (self-contained sets of pieces in the same key), each one comprising an Italian-style sonata (which Couperin calls *sonade*), followed by a French dance suite, bear the names “La Française”, “L’Espagnole”, “L’Impériale” and “La Piémontoise”. The title *Les Nations* obviously refers both to the four political powers – French, Spanish, Imperial (the Holy Roman Empire) and the Savoy dynasty of Piedmont – that for many years influenced Couperin’s world, and to the intentional combination of the Italian and French styles, represented by the trio sonata and the dance suite. The titles of the *ordres* themselves have no bearing on the music itself. Indeed, three of the four introductory sonatas (that of “La Convalescente”,¹ was written

1. In 2005, a manuscript entitled “La Convalescente. Sonnade. Del S. Couperin” was discovered in the Sächsische Landes- und Universitätsbibliothek in Dresden. This source, of which “L’Impériale” is the revised version, was copied by the violinist Johann Georg Pisendel in 1714 from Couperin’s autograph (now lost). See Lucinda Braun, “Quelques manuscrits répandus dans le monde” - *La Convalescente*, sonate en trio de François Couperin, in *Revue de musicologie*, 96/2 (2010), pp. 473-81.

later) are reworked versions of earlier compositions dating from many years previously, in the 1690s. “La Française”, “L’Espagnole” and “La Piémontoise” were originally entitled “La Pucelle”, “La Visionnaire” and “L’Astrée”, respectively. The last two titles were derived from literary works of that time (although there is no connection between those works and the music, as is shown by the fact that the titles could be changed): *L’Astrée* was the famous pastoral novel by Honoré d’Urfé, on which La Fontaine based his text for the *tragédie lyrique* of the same name, set to music by Pascal Colasse (1691), while “La Visionnaire” was named after a very successful comedy by Jean Desmarest de Saint-Sorlin. As for “La Pucelle”, Couperin’s very first sonata, it is aptly named.

These trio sonatas, written more or less secretly, were published many years later. In his preface to *Les Nations*, Couperin wrote:

“Some of these trios were composed quite some years ago. [...] The first sonata in this collection is also the first I composed and indeed the first composed in France. It has quite a singular history. Charmed by the sonatas of Signor Corelli and by the French

works of Monsieur de Lully, both of whose compositions I shall love as long as I live, I ventured to compose one such piece myself, which I arranged to have played in the place where I had heard those of Corelli. Knowing how harsh the French can be towards foreign innovations of any kind, and being unsure of myself, I did myself a favour by resorting to a harmless stratagem. I pretended that a relative of mine, who in fact exists, and who is attached to the court of the King of Sardinia, had sent me a sonata by a new Italian composer. I rearranged the letters of my name so as to form an Italian name, which I gave instead. The sonata was received with much acclaim, and I shall say nothing further in its defence. That encouraged me. I wrote others and my Italianised name brought me, thus masked, great applause. [...] I have included these first sonatas with the others that I have composed since, without any significant modification or addition. I have simply added some long suites of pieces, to which the *sonades* serve, as it were, as preludes or introductions.”

Couperin’s four *sonades* are trio sonatas, like the pieces that compose Corelli’s first four published collections. They are in six to eight movements that follow each other freely and

are generally linked together. Couperin uses French terminology to describe the character or tempo (*Gravement, Gayement, Lentement*) or to give certain movements a typical touch (*Air tendre*). The writing oscillates between the Italian and the French style, using their most characteristic effects. The Italian style is present in the serious opening movements coloured by expressive chromaticism, in the incisive rhythms, the fugal sections, the Corelli-style Giges (in “La Française” and “La Piémontoise”) and the Sicilienne with its refined harmonies (in “L’Espagnole”, movement marked *Affectueusement*), in the contrapuntal development, and in the repeated notes. Couperin remains true to the French aesthetic in the structure of the airs with their short, uncomplicated melodies: they are in binary or rondo form. Only “L’Impériale” was written close in time to the composition of the suites, as is evidenced by its extremely elaborate fugal last movement.

The French dance suites follow the pattern set at the end of the seventeenth century: Allemande, Courante (of which there are two), Sarabande and Gigue. Other movements (Chaconne, Passacaille, Gavotte, Menuet, Bourrée) are added to embellish that basic

structure. These dances follow on naturally from the sonatas and Couperin demonstrates once again the art of subtly combining the different styles, thus justifying the title of the work.

Catherine Cessac

Translation: Mary Pardoe

LES NATIONS
Sonades, & Suites de Simphonies.
EN TRIO.

Par Monsieur Couperin.
Premier Ordre.

La
Françoise
Basse chiffrée

gravement

gayement

Tournés vite





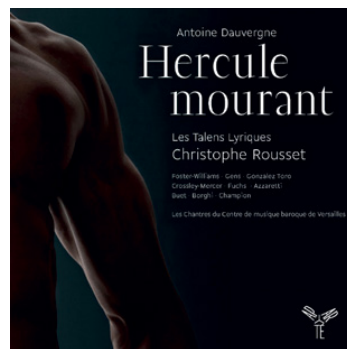
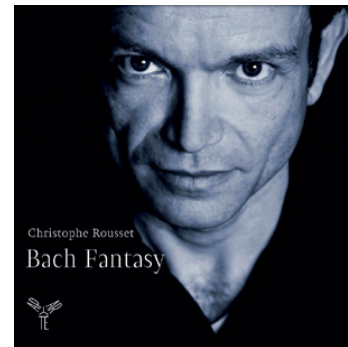
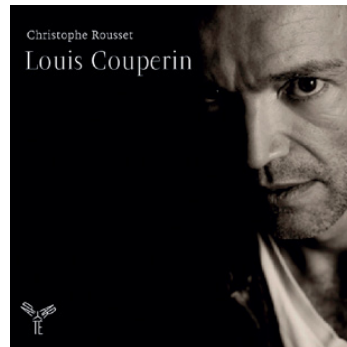
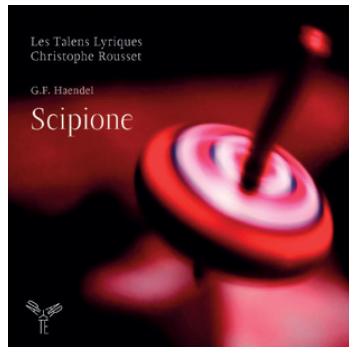
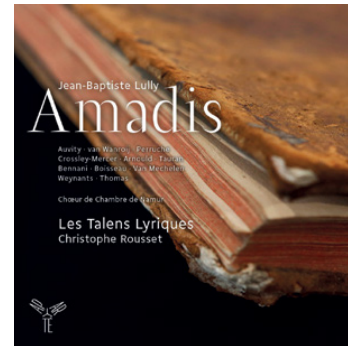
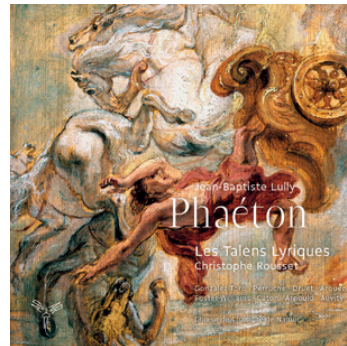
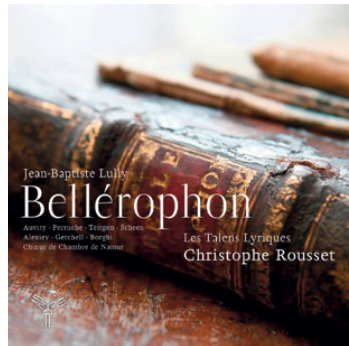
La Banque de France, installée depuis 1808 dans l'hôtel de la Vrillière, renoue depuis plusieurs années avec la tradition musicale attachée à la Galerie dorée, lieu rare et privilégié, chargé d'histoire mais aussi de musique.

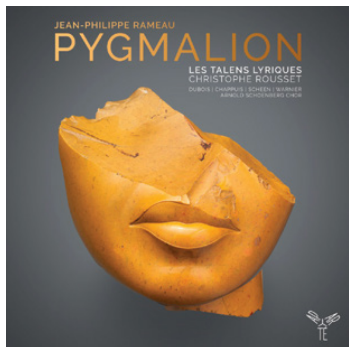
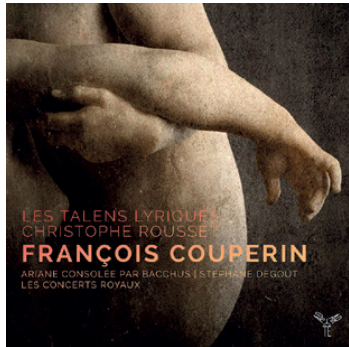
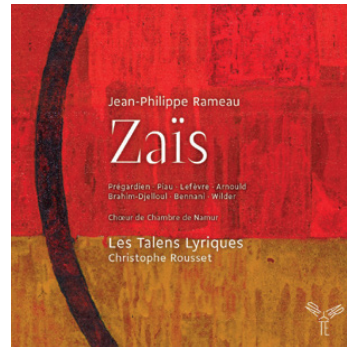
Voulue par Louis Phélypeaux de La Vrillière, protecteur et ami des arts, et premier propriétaire de cet illustre hôtel, la Galerie dorée devient en 1713 la propriété du comte de Toulouse, second fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan.

Le comte de Toulouse continue d'embellir la Galerie dorée. Musicien, il y apprend l'art du clavecin. Selon Evrard Titon du Tillet (*Suite de Parnasse François*, 1743), « Couperin eut l'honneur de montrer à jouer du clavecin à M. Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, qui a continué à lui verser une pension de mille livres jusqu'à sa mort ». Il constitue l'une des premières bibliothèques musicales de son temps.

Aujourd'hui, l'extraordinaire acoustique de la Galerie dorée est mise en valeur par l'organisation de concerts privés, qui donnent ensuite souvent lieu à des enregistrements, et qui permettent aux artistes de se produire dans des conditions privilégiées.

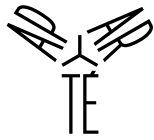
Also available - *Également disponibles*





apartemusic.com





LES TALENS
LYRIQUES CHRISTOPHE
ROUSSET

GROW ©
ANNENBERG

BANQUE DE FRANCE 